

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la
communication

Arrêté du **13 MAI 2016**

portant nomination au sein de la sous-commission spécialisée de la sécurité du Conseil national des professions du spectacle

La ministre de la culture et de la communication,

Vu le code des relations entre le public et les administrations, notamment le chapitre III du titre III du Livre 1er ;

Vu le décret n° 2013-353 du 25 avril 2013 relatif au Conseil national des professions du spectacle ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2014 portant nomination au sein de la sous-commission spécialisée de la sécurité du Conseil national des professions du spectacle ;

Vu la proposition de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma en date du 9 mai 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre de la sous-commission de la sécurité :

- 1° En qualité de représentant des organisations syndicales d'employeurs du secteur du spectacle :
- Mme Luan BOUCHET-CHEYMOL, représentant l'Association des Producteurs de Cinéma (APC), en remplacement de Mme Nadine BUGNOT.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et de la communication.

Fait le **13 MAI 2016**

8/0
Laurence TISON-VUILLAUME
Cheffe de service, adjointe à la Directrice Générale
de la création artistique

Pour la ministre et par délégation :

La directrice générale de la création artistique,
R. HATCHONDO